

N°89

Février 2018

Caen Handi info



Caen Handi Info**Revue de presse non exhaustive
sur l'actualité du handicap**

réalisée par la Mission ville handicap
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

SOMMAIRE

p.3
SANTÉ

p.3
ENFANCE ET SCOLARITÉ

p.4
VIE PROFESSIONNELLE

p.5
DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

p.5
VIE SOCIALE

p.9
ASSOCIATIONS



SANTE

► La Cour des comptes veut en finir avec la « navigation à vue »

(ASH, 2/02/2018) - Réf: I'- 12.6

La Cour des comptes a évalué la politique publique en direction des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), à la demande du comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale. Les TSA, dont le taux de prévalence atteint environ 1% de la population, sont devenues progressivement un enjeu de santé publique et ont fait l'objet de plans successifs depuis 2005 pour diffuser les connaissances et mettre à niveau l'offre de soins et d'accompagnement. La connaissance des TSA, bien qu'en progrès, demeure toutefois lacunaire et doit être améliorée. Les progrès réalisés dans les prises en charge des enfants et surtout des adultes sont encore insuffisants. Enfin, la méthodologie des plans déployés doit mieux articuler les interventions des différents acteurs et mieux mobiliser les outils disponibles, au service d'un objectif renforcé d'inclusion. La Cour formule en ce sens onze recommandations, notamment des partenariats entre les différents acteurs, dont l'école et les établissements spécialisés, la création d'un institut du neuro-développement ou encore l'amélioration du maillage territorial.

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-01/20180124-rapport-autisme.pdf> (rapport)

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-02/20180124-diaporama-autisme.pdf> (diaporama)

https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-01/20180124-cahiers-annexes-autisme_0.pdf (annexes)

► Autisme. Des recommandations recommandables

(ASH, 23/02/2018, p 11) - Réf: I'- 12.6

La Haute Autorité de santé (HAS) a récemment diffusé deux documents destinés à être intégrés au 4^{ème} plan « autisme » qui sera présenté en mars : des recommandations de bonnes pratiques portant sur les adultes et leurs parcours de vie d'une part et des recommandations concernant le repérage et le diagnostic chez l'enfant et l'adolescent d'autre part.

https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-02/20180213_recommandations_vdef.pdf (adultes)

[Lien vers les recommandations de l'HAS concernant les enfants et adolescents autistes](#)

ENFANCE ET SCOLARITE

► Mécénat et médico-social : un exemple à suivre

(ASH, 9/02/2018, p 32-33) - Réf: II- 2.4.3

Fabrice Ettori, chef de service paramédical au sein de l'institut d'éducation motrice (IEM) Le Petit Tremblay, à Saint-Pierre-du-Perray (Essonne) a fait appel au mécénat afin de moderniser et rendre plus accessible l'IEM.

Avec l'aide du Centre européen d'éducation permanente (CEDEP), à Fontainebleau (Seine-et-Marne), lieu de formation de cadres supérieurs de grandes sociétés mondiales, une société anglaise, Splash Projects, qui fournit au CEDEP des projets de mécénat "clé en main" a été sélectionnée pour encadrer des volontaires pour les travaux d'accessibilité nécessaires.

Entre mai 2016 et novembre 2017, 35 à 40 personnes se sont relayées sur des missions très définies d'une journée. Les usagers ont été associés à chaque étape de la réalisation des travaux et ont pu participer à des ateliers permettant à certains de découvrir les réalités du monde du travail. Ces liens entre les volontaires et les usagers de l'IEM ont été très appréciés et ont débouché sur des moments festifs à la fin du chantier.

A l'occasion des Semaines d'information sur la Santé Mentale 2018 et de la parution du guide « Être parent en situation de souffrance psychique », **le Réseau de services pour une vie autonome (RSVA), en partenariat avec l'association Advocacy Normandie**, organise une conférence débat sur le thème de la parentalité et de la santé mentale, **le jeudi 22 mars 2018 de 14h à 17h, à l'IRTS Normandie-Caen**, 11 rue Guyon de Guercheville à Hérouville Saint-Clair.

Cet après-midi, en présence du Pr Didier Houzel, spécialiste de la question, aura pour but de sensibiliser et informer les professionnels de tous secteurs autour d'une réflexion commune.

Inscription obligatoire en cliquant sur [ce lien](#)

► **Handicap. L'école des parents**

(ASH, 16/02/2018, p 22-26) - Réf: II- 1.2

A Paris, le service de guidance périnatale et parentale des personnes en situation de handicap (SAPPH) suit, depuis 2010, les familles dans leur projet de parentalité avant, pendant et, au besoin, après la grossesse, jusqu'aux 7 ans de l'enfant. 160 familles sont actuellement suivies par ce service géré par une entité mutualiste et financé par l'agence régionale de santé d'Ile-de-France.

L'équipe est composée de puéricultrices, de psychologues, d'assistants sociaux, d'une pédiatre et d'une sage-femme formés à accompagner les personnes quel que soit leur situation de handicap. Des visites sont possibles à domicile. Des groupes de parole sont organisés, ouverts aux pères et aux mères handicapés et à leurs conjoints valides.

Enfin, le SAPPH possède un stock de matériel de puériculture adapté qui peut être prêté aux parents en situation de handicap.

Contact : SAPPH : 26, boulevard Brune, 75014 Paris – Tél : 01 40 44 39 05. Email: contact.sapph@fism.fr

L'association Autisme Basse-Normandie organise un stage de deux jours, **le mardi 10 et le jeudi 12 avril 2018, de 9h à 12h**, pour une formation de base sur la nature des troubles autistiques (dits TSA ou TED) et une présentation des recommandations pédagogiques spécifiques, **à la Maison des associations**, 7 bis rue Neuve Bourg l'Abbé à Caen.

Cette formation, assurée par Geneviève Dutilleux et Dalila Rahal, directrice adjointe du Centre d'animation Clémenceau à Caen, s'adresse aux animateurs périscolaires dans les domaines sportif, culturel ou de loisirs (public : adultes et enfants) mais également aux professeurs, accompagnateurs, parents.

Tarifs pour les deux matinées : pour les particuliers : 10 euros; pour les professionnels financés par leur employeur (sauf si ce sont des parents) : 30 euros.

Inscriptions obligatoires : autisme.basse.normandie@orange.fr ou genevieve.dutilleux@wanadoo.fr

Tel : 06 18 33 79 02 (matin)

VIE PROFESSIONNELLE

TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE

► **Cap Emploi. Priorité au handicap lourd**

(ASH, 9/02/2018, p 13) - Réf: III- 1.3.2

L'inspection générale des affaires sociales (IGAS) a publié un rapport sur Cap Emploi datant de mai 2017. 73% des chômeurs handicapés sont suivis par Pôle emploi, 23% par Cap emploi et seulement 4% par les missions locales (moins de 4 %).

En 2016, 81 000 personnes ont bénéficié d'un accompagnement par la centaine d'organismes Cap emploi.

Afin de permettre une prise en charge optimale des publics handicapés les plus vulnérables, les auteurs du rapport proposent de spécialiser davantage Cap emploi sur les situations les plus difficiles du point de vue du handicap en introduisant un critère de lourdeur et de complexité.

Ils préconisent une mutualisation des expertises des organismes Cap Emploi et un renforcement du maillage du territoire par ces structures.

<http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2016-124R.pdf>

► Handicap. La grande Evasion culturelle

(ASH, 9/02/2018, p 24-28) - Réf: III- 2.2.1.3

Depuis 2004, à Sélestat, dans le Bas-Rhin, les travailleurs handicapés de l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) l'Evasion organisent des événements culturels et créent des spectacles musicaux. Cet ESAT culturel, géré par l'association APEI Centre-Alsace, est ouverte aux personnes en situation de handicap mental mais également aux personnes souffrant de troubles psychiques. Il dispose d'une salle de spectacle de 79 places.

Depuis 2008, l'ESAT organise également le festival Charivari qui attire plus de 6 000 spectateurs et mobilise une centaine de bénévoles pendant une semaine. Concerts, théâtre, cirque et spectacles jeune public se mêlent à des conférences sur le handicap et les pratiques artistiques, à des ateliers et expositions encadrés par des plasticiens de l'ESAT. La programmation artistique mise sur la mixité, en mêlant des productions d'artistes en situation de handicap, dont d'autres troupes d'ESAT invitées, et des spectacles portant sur le handicap et d'autres propositions "classiques".

Le budget social de la structure est fixé par l'agence régionale de santé (financement du personnel et d'une partie des frais des locaux). Pour le reste, l'Evasion fonctionne avec un budget commercial de 100 000 € par an et bénéficie de 50 000 € de subventions par an à travers des soutiens de collectivités et des dons alloués à des projets artistiques spécifiques.

Contact : ESAT l'Evasion : 1, rue du Tabac, 67600 Sélestat – Tél : 03 88 85 03 86. Site internet: www.esat-evasion.fr

DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

► Tuteurs familiaux : priorité à l'information

(ASH, 9/02/2018, p 35) - Instruction n° DGCS/SD2A/2018/16 du 19 janvier 2018 - Réf: V- 2.2.2.3

Une récente instruction de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) précise les modalités de développement du dispositif d'information et de soutien aux tuteurs familiaux (ISTF), notamment en matière de pilotage du dispositif au niveau national et local. Elle précise également, dans un dossier technique, le cadre juridique et technique du dispositif, les modalités de financement, le rôle des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), en relation avec les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), dans ce champ et propose des outils et supports aux professionnels mettant en œuvre cette action et aux tuteurs familiaux.

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/01/cir_42950.pdf

VIE SOCIALE

HEBERGEMENT

► Une prise en charge individualisée

(ASH, 9/02/2018, p 10-11) Instruction n° DGCS/2018/18 du 22 janvier 2018 - Réf: VI- 1.2.0

Le décret n°2017-982 du 9 mai 2017 prévoit une nomenclature simplifiée et opposable des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades

chroniques. Il s'applique aux décisions d'autorisation (nouvelles ou modificatives) prises à la suite de demandes ou d'appels à projets postérieurs au 1er juin 2017.

La direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a publié récemment un guide dont l'objectif est d'expliquer les dispositions de ce décret et d'en illustrer les conséquences par des exemples et un jeu de questions-réponses.

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/01/cir_42956.pdf

LOISIRS ET CULTURE

Les associations CAP'Sport et Advocacy Normandie organisent la 3^{ème} édition du dispositif « Sportez-vous Bien » et proposent des demi-journées autour des activités physiques et sportives adaptées, ouvertes et accessibles à tous (à partir de 16 ans).

Le premier événement aura lieu **le mercredi 4 Avril 2018 à la forêt de Grimbosq**.

Possibilité de pique-niquer sur place à partir de 12h00. Rendez-vous parking de la Petite Bichotte.

13h30-16h : activités sportives et culturelles

16h-16h30 : goûter

Tarif : 5 euros (Chèque à l'ordre de « CAP'Sport » à adresser au 10.18 Quartier du Grand Parc – 14200 Hérouville-Saint-Clair)

Clôture des inscriptions : le 23 Mars 2018

Contact et inscriptions : Justine DAULLÉ au 06 59 10 41 04 ou jdaulle@capsport-epi.fr

► A la Folle journée, les sourds vibrent en musique

Ouest-France, 3-4 février 2018 - Réf: VI- 3.3.2

Le festival nantais de musique classique, La Folle journée, a investi, grâce à un mécénat privé, dans l'achat de 20 Subpac, des appareils qui génèrent des vibrations au rythme de la musique et qui permettent aux personnes sourdes de ressentir la musique.

Ces appareils, acquis pour un montant de 18 000 euros, seront proposés aux autres structures culturelles de la ville en prêt.

Dans le cadre de son festival Les Passeurs d'encre à Bayeux, **l'association Bayeux à la page** organise, **les 14 et 15 avril 2018**, des rencontres et des animations autour d'ouvrages dédiés aux personnes déficientes visuelles.

Samedi 14 avril:

Animations pour enfants, adolescents et adultes :

13h30 - 14h10 : Conte pour 5 / 8 ans avec les comédiennes Paule Havrez et Marie-Paule Manac'h.

14h20 - 15h00 : Lecture d'un livre pour enfants avec l'audiodescription des illustrations avec Line Chauvin et Elisabeth Martin-Chabot.

15h15 - 16h15 : Conte 8 ans /11 ans avec les comédiennes Paule Havrez et Marie-Paule Manac'h.

15h à 16h : Conférence sur la cécité et sur l'histoire avec Jacques Semelin, auteur non-voyant.

Samedi 14 avril et dimanche 15 avril :

Échange sur les stands avec les auteurs et les associations dont :

- Lucie Gluck, auteure non-voyante, qui présentera son premier roman.
- L'oeil pour tous, service APAJH 14 : livres adaptés pour personnes déficientes visuelles.
- L'association "Les chemin de lecture" : livres adaptés et audio, animations en braille.
- Exposition de 24 photographies en audiodescription.

Contact: bayeuxalapage@orange.fr

Site internet : www.bayeux-alapage.fr

Le musée des Beaux-Arts organise le **samedi 14 avril à 11h15** une visite descriptive adaptée au public en situation de handicap visuel intitulée "**Les Mélingue père et fils, une famille d'artistes entre Caen et Paris**". Cette visite est également ouverte au public voyant.

Réservations auprès du service des publics : 02 31 30 40 85 (9h-12h du lundi au vendredi).

Tarif: 4 euros par personne + accès au musée (sauf visiteurs en situation de handicap munis de la carte d'invalidité, et leur accompagnateur).

<http://mba.caen.fr/visites/visites-deficients-visuels>

► **Ils créent le Marius de l'audiodescription**

Ouest-France, 21 février 2018 - Réf: VI- 3.3.2

L'audiodescription permet aux personnes en situation de handicap visuel de suivre un film à la télévision ou au cinéma grâce à des commentaires décrivant les acteurs et les paysages prodigués via des casques individuels.

Une association de déficients visuels a lancé, en novembre 2017, le prix de la meilleure audiodescription, en marge des César, le Marius. Ce prix va être remis pour la première fois à Paris, fin février, dans les locaux du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), à l'un des sept films sélectionnés par l'académie des César. Le jury est composé d'une soixantaine de personnes en situation de handicap visuel âgées de 23 à 79 ans venant de toute la France.

VIE PRATIQUE

EcoReso Autonomie récupère les aides techniques et dispositifs médicaux usagés et non utilisés (fauteuils, lits, déambulateurs, béquilles, etc...), les recycle et les redistribue à la vente ou à la location avec des tarifs réduits ou sous forme de prêts pour les aides techniques non remboursées.

Contact: EcoReso Autonomie, 18 rue Bailey, 14000 Caen. Tél: 06 08 28 87 03 ou 02 31 07 19 88.

Email: contact@ecoreso-autonomie.org

www.ecoreso-autonomie.org

► **Saint-Contest. Dîner dans le noir pour comprendre les malvoyants**

Ouest-France, 19 février 2018 - Réf: VI- 3.4.4

Organisé par le comité de jumelage Saint-Contest/Marchwood, un dîner dans le noir a rassemblé une soixantaine de convives, au bénéfice de la recherche en ophtalmologie soutenue par l'association Retina France. Il a également permis de sensibiliser les participants au quotidien des personnes en situation de handicap visuel.

Dans le cadre d'une convention avec le Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), le Centre national d'enseignement à distance (CNED) a développé un outil de formation en ligne aux moyens numériques.

Cet outil présente les aides techniques existantes et déjà présentes sur les ordinateurs. Ces dernières peuvent répondre, dans un premier temps, à un certain nombre de besoins des personnes en situation de handicap, sans avoir à acheter un logiciel ou un matériel spécifique. Il explique par exemple de quelle manière se servir d'un ordinateur sans avoir recours à la souris.

Enfin, le site propose un guide pour trouver l'aide technique dont la personne peut avoir besoin et les démarches possibles pour son financement.

<https://aidetechniquesnumeriques.wordpress.com>

POLITIQUE DU HANDICAP

► Handicap : des préfets inclusifs

(ASH, 2/02/2018) - Réf: I- 3.1

Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, a installé, fin janvier, au sein de chaque ministère et des services du Premier ministre et des secrétariats d'Etat rattachés, un haut fonctionnaire chargé du handicap et de l'inclusion.

Sorte de préfets du handicap, ces 16 hauts fonctionnaires ont pour mission de définir et d'appliquer la politique de chaque ministère en matière d'accessibilité universelle et de handicap, en mettant en place des indicateurs d'inclusion et leur suivi et en s'assurant de la prise en compte de la question du handicap dans la préparation des textes législatifs et réglementaires.

► La « réponse accompagnée pour tous »

(ASH, 9/02/2018, p 11) - Réf: I- 3.1

Le 2 février, le secrétariat d'Etat aux personnes handicapées a organisé, à Paris, une Journée nationale « Une réponse accompagnée pour tous : les enjeux de la généralisation ».

Plusieurs initiatives y ont été présentées : la création d'un SAMSAH aux modes d'intervention souples, l'expérience d'un pair-expert qui participe à la sensibilisation pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, la mise en œuvre d'un plan d'accompagnement global, des outils de coopération entre professionnels...

Lancée fin 2015, la démarche "une réponse accompagnée pour tous" est destinée à répondre aux situations de personnes handicapées présentant des troubles lourds, notamment comportementaux, et qui se retrouvent sans solution d'accompagnement.

Au cœur de la démarche "une réponse accompagnée pour tous", les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) doivent devenir un lieu de soutien dans la construction du projet de vie, d'orientation dans les dispositifs et les réponses, et surtout un lieu de suivi de leur effectivité.

https://www.cnsa.fr/documentation/reponse_accompagnee_-_journee2_fevrier_-_discours_mme_cluzel.pdf

► Denis Piveteau, le bientraitant en chef

(ASH, 23/02/2018, p 15) - Réf: I- 3.1

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, et Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées ont récemment installé la nouvelle commission de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance des personnes vulnérables, présidée par Denis Piveteau.

Cette structure, qui découle de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, est conjointe au Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) et au Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH).

Sa mission est de proposer des mesures de protection en direction des personnes vulnérables en raison de leur âge ou d'un handicap vivant à domicile ou en établissement, de faciliter le repérage, le signalement et le traitement de situations de maltraitance et de promouvoir la bientraitance et l'accompagnement des acteurs dans le quotidien.

La vice-présidence de la commission est confiée à Alice Casagrande, directrice de la formation et de la vie associative à la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP). L'instance compte aussi 10 membres du HCFEA, 10 du CNCPH, 9 personnalités qualifiées et 15 représentants de divers organismes (administrations, collectivités territoriales, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, Haute Autorité de santé, Défenseur des droits, Union nationale des centres communaux d'action sociale...).

<https://www.perseus-web.fr/nar6/uploads/liste-des-membres-commission-bientraitance-hcfea-cncph.pdf>

A la demande du Premier ministre, **une grande consultation intitulée "Mission Égalité Handicap" est en ligne jusqu'au 9 mars, afin de simplifier le parcours administratif des personnes en situation de handicap et de leurs proches.**

L'objectif de la consultation est d'inviter les personnes en situation de handicap et leurs aidants à partager les obstacles et les difficultés qu'ils rencontrent au cours des différentes étapes de leur vie : la découverte et la reconnaissance du handicap ; la prise en charge et l'accès aux soins ; l'éducation et la formation ; l'emploi ; la vie quotidienne ; la vie citoyenne et l'avancée en âge.

Cette consultation devrait permettre d'identifier des pistes concrètes d'amélioration tout au long des parcours de vie.

La plateforme a été développée pour être accessible à l'ensemble des personnes en situation de handicap et dispose d'une version intégrée rédigée en facile à lire et à comprendre.

www.egalite-handicap.gouv.fr

ASSOCIATIONS

► Ifs. Aider à l'autonomie des personnes handicapées

Ouest-France, 8 février 2018 - Réf: VII- 7

L'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) agit pour l'inclusion des personnes handicapées dans le monde du travail par le biais notamment de ses établissements: l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) d'Ifs et l'entreprise adaptée de Cormelles-le-Royal.

L'APAJH sensibilise également les entreprises à l'emploi de travailleurs handicapés en milieu ordinaire.

Contact : APAJH, 8 rue des Carriers, ZA "La Dronnière", CS 80075, 14123 Ifs. Tél : 02 31 35 17 70. Fax : 02 31 35 17 78. Email : siege@apajh14.asso.fr. Site internet : www.apajh.org

► Mondeville. La Fnath défend les droits des accidentés de la vie

Ouest-France, 9 février 2018 - Réf: VII- 7

Le groupement Calvados-Manche de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) accompagne les personnes accidentées, malades, handicapées, retraitées ou salariées du privé ou du public, dans leurs différends d'ordre administratif, médical ou professionnel.

Il intervient également dans le domaine de la prévention en proposant des colloques et des interventions.

Une juriste tient des permanences régulièrement sur les deux départements.

Contact : FNATH Manche-Calvados, 38 rue Pasteur, 14120 Mondeville.

Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi matin.

Tél : 02 31 84 68 28. Email : fnath.14@wanadoo.fr. Site internet : www.fnath.org

► Blainville sur Orne. "Les enfants ont besoin de rêves pour oublier"

Ouest-France, 28 février 2018 - Réf: VII- 7

L'association Les Fées papillons soutient les enfants gravement malades ou lourdement handicapés et leurs familles dans les trois départements de l'ex-Basse-Normandie.

Composée d'une centaine d'adhérents, elle propose différentes aides financières et des sorties adaptées aux familles suivies ainsi que des actions auprès des services de pédiatrie de la région.

Contact : Les Fées papillons, BP 24, 14550 Blainville sur Orne. Email : lesfeespapillons14@gmail.com

A CONSULTER AU SERVICE IPH

Etre Handicap Information (n°151- Hiver 2017)

Dossier : Réussir: Autisme et emploi

Faire Face (n°753- Janvier/Février 2018)

Dossier : Dossier vacances: des idées pour s'aérer

Renseignements HANDICAP

Le service IPH vous offre 3 solutions :

Notre site internet : www.caen.fr, rubrique Handicap
[Le guide Accessibilité](#), des listes d'associations et de services, des informations sur l'accessibilité,
...

En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux du service IPH) :

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
 - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
 - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF) ;
 - *Vivre ensemble* (bimestriel) : magazine sur le handicap mental, revue de l'association UNAPEI.
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

Par téléphone : 02 31 15 38 56

Permanence :

- Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 10h30 à 12h00

CCAS de CAEN
Mission ville handicap

9, rue de l'Engannerie - CAEN
missionvillehandicap@caen.fr

Accès

Bus : arrêts *Saint-Jean Eglise* ou *Bernières*